

FORMATION

Pilotes à l'implémentation de pratiques en soutien à la VRS et à l'autodétermination

OBJECTIFS :

Former des pilotes à l'implémentation de l'autodétermination afin qu'ils deviennent des professionnels référents, capables d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'une posture et de pratiques professionnelles centrées sur l'autodétermination des personnes accompagnées.

Cette formation vise à :

- Identifier les enjeux liés à une dynamique d'autodétermination ;
- Développer une posture d'accompagnement favorisant l'autodétermination et la qualité de vie;
- Inscrire son action dans une démarche éthique ;
- Participer activement à la mise en œuvre de la démarche d'autodétermination au sein de son établissement.

PUBLIC CONCERNÉ :

Professionnels du secteur social et médico-social :

- personnels de première ligne,
- cadres, managers et responsables d'unité,
- professionnels identifiés comme pilotes ou référents-animateurs-coordonateurs de la démarche.

ACCESSIBILITÉ :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PMR).

TARIF :

Sur devis

RÉSULTATS ATTENDUS :

À l'issue du parcours, les participants deviennent pilotes-référents capables d'animer, de former et de soutenir la mise en œuvre durable d'une culture de l'autodétermination au sein de leurs établissements.

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluation des acquis via des quiz en cours de session

CONTENU SYNTHÉTIQUE DES MODULES

Module 0: De la normalisation à la valorisation des rôles sociaux

Module 1 – Fondements de l'autodétermination

Module 2 – Méthodes d'intervention en soutien à l'autodétermination

Module 3 – Outils et stratégies d'évaluation

Module 4 – Fonction et posture du pilote

Module 5 – Les fonctions supports: l'animation de réunion en intelligence collective et méthodologie de la participation

PRÉ-RÉQUIS :

Aucun pour le module 1.
Modules suivants accessibles
après validation des
précédents.

FORMATEURS :

Formateurs-consultants
spécialisés du secteur social et
médico-social, experts en
autodétermination et en
accompagnement au
changement de posture.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques et conceptuels
Exercices pratiques individuels et
collectifs
Études de cas, débats, supports vidéo
Outils opérationnels et quizz interactifs

DURÉE DE LA FORMATION :

13 jours de formation au total, répartis en 4 modules complémentaires :

- Module 0: De la normalisation à la valorisation des rôles sociaux (2 jours)
- Module 1 – Fondements de l'autodétermination (4 jours)
- Module 2 – Méthodes d'intervention en soutien à l'autodétermination (2 jours)
- Module 3 – Outils et stratégies d'évaluation (1 jour)
- Module 4 – Fonction et posture du pilote (2 jours environ selon adaptation)
- Module 5 – Les fonctions supports: l'animation de réunion en intelligence collective et méthodologie de la participation (2 jours)